2 catégories d'âges reparties sur 2 courses.

Les P'tis As

De 7 à 11ans – Une course de côte de 800m pour affronter le Mont Garrot comme les grands

Les Grands As

De 12 à 15 ans – Une boucle de 2,5km, un mini format du Poker Trail

Attention, cette course est très orientée Trail et un peu technique, elle nécessite de bonnes chaussures et un minimum de sportivité (randonnée, course à pied, sport régulier)

Les Courses Enfants se dérouleront le samedi 27 Mars .

Le départ sera donné entre 11H à 13H00 sur les points de départs indiqués sur les cartes de parcours

REGLEMENT DE L'EPREUVE ENFANT – POKER TRAIL

Article 1 : Conditions de participation

Dans un souci de bon déroulement de l'épreuve et afin d'accueillir nos chers enfants dans les meilleures conditions possibles pour cette première édition, les inscriptions sont limitées à 20 participants par catégories

Article 2 : Inscriptions et Retrait des dossards

Les inscriptions sont à faire entre le 05/12/2026 et le 06/03/2026

Le retrait des dossards se feront en même temps que les dossards adultes chez notre partenaire Décathlon le 24 mars entre 18h15 et 19H30 ou sur place.

Article 3 : Tarification

Tarif 2€

Article 4 : Parcours

Voir cartes.

Pour des raisons de sécurité et de protection des personnes et de l'environnement, l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours à tout moment.

Article 5 : Sécurité et Équipement

Sécurité :

La sécurité des courses est assurée par le comité d'organisation

Équipement :

Les enfants doivent être équipés de vêtements et chaussures adaptés à ce genre d'épreuve (tee shirt , short, baskets, vêtements pluie si nécessaire, ...)

L’organisation se réserve le droit de refuser le départ d'un enfant dont la tenue ne serait pas adaptée et qui risquerait de porter atteinte à son intégrité physique.

Article 6 : Dossard

Il sera fourni par l’organisateur à l'inscription de l'enfant. Il doit être clairement visible, correctement attaché au-devant du tee-shirt par des épingles à nourrice. Les épingles ne sont pas fournies par l'organisation.

Article 7 : Classement et Récompenses

Les courses ne sont pas chronométrées et ne donnent pas lieu à un classement final.

Récompenses, tous les enfants arrivés se verront attribuer une récompense. Une petite collation leur sera remise à la fin de chaque course

Article 8 : Assurances

Responsabilité civile :

Les organisateurs ont souscrit un contrat qui couvre leur responsabilité civile ainsi que celle des participants dûment engagés, durant toute l'épreuve (ligne de départ à la ligne d’arrivée), pour les dommages matériels ou corporels qu’ils pourraient causer accidentellement à des tiers.

Individuelle accident :

Il est recommandé aux parents de vérifier auprès de leur assurance personnelle que l'enfant est bien couvert pour les dommages corporels qu'il encoure lors de sa participation aux courses enfants. Dans le cas contraire, il est fortement conseillé de souscrire auprès de son assurance un contrat qui les garantisse en cas de dommages corporels.

Dommage matériel :

Les organisateurs des ''Courses Enfants'' déclinent toute responsabilité en cas de vols ou détériorations de matériels qui pourraient se produire lors de cette manifestation. Il appartient à chaque participant de se garantir contre ce genre de risques.

Article 9 : Cession du droit à l’image

Les parents autorisent expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droits (partenaires et médias) à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles les enfants pourraient apparaître, prises à l’occasion de leur participation, sur tous les supports y compris les documents promotionnels ou publicitaires.

Article 10 : Acceptation du règlement

La participation des enfants aux ''Courses enfants ''se fait sous la responsabilité des parents. Ces derniers reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et en acceptent les clauses.

Article 11 : Respect de l’esprit sportif et de l’environnement

Le respect de soi-même, des personnes et de l’environnement font partie intégrante de l’ADN et des valeurs de la course Poker Trail.

Tout manquement à ces valeurs pourra conduire à une sanction allant jusqu'à l'exclusion définitive de la course.